

Extrait du Ã‰cole d'Acquigny

<http://acquigny-eco.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article88>

Que sont les A.P.C. ?

- Activités pédagogiques complémentaires -



Date de mise en ligne : mardi 5 septembre 2017

Copyright © Ã‰cole d'Acquigny - Tous droits réservés

"Des activités pédagogiques complémentaires sont mises en place pour des groupes restreints d'élèves et s'ajoutent aux 24 heures d'enseignement hebdomadaire. Ces activités se déclinent soit sous la forme d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, soit sous la forme d'une aide au travail personnel ou de la mise en oeuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

Les activités pédagogiques complémentaires concernent des groupes d'élèves variables, selon des organisations définies par le conseil des maîtres de l'école. Ces dispositions sont arrêtées par l'inspecteur de l'éducation nationale et inscrites au projet d'école."

A l'école d'Acquigny, les A.P.C. se déroulent de 13 h 05 à 13 h 50, deux fois par semaine.

Ces deux séances de quarante-cinq minutes se tiennent des jours différents, selon les enseignantes.

Les enseignants sollicitent directement les familles des élèves concernés. Ces élèves ne sont pas forcément les mêmes, chaque bimestre.